

COMPTE-RENDU DU CT SNA-O DU 8 MARS 2019

SUITES DONNÉES AU PRÉCÉDENT CT

Une synthèse des suites données est accessible sur Redmind.

NANTES : la demande de création d'un poste supplémentaire d'assistant à la subdivision contrôle a été transmise à SDRH dans le courrier d'accompagnement des demandes d'ouvertures AVE pour la campagne de printemps 2019.

Un point sur les perspectives de développement de l'aéroport de Nantes-Atlantique suite à l'abandon de NDDL est consultable sur Mattermost.

Une étude sur le **strip mod** sera menée dans le cadre de la future passerelle NA-GEST.

La DTI a produit une étude de couverture radar pour Nantes-Atlantique.

3 solutions sont envisagées pour renforcer la surveillance :

- **des balises WAM** (au nombre de 20) satisfont l'expression de besoin (couverture CTR 1 jusqu'au sol, CTR 2 et SIV jusqu'à 500 ft). L'implantation est prévue sur 3 ans,

- **un nouveau radar** implanté à proximité de l'aéroport offrant une moindre couverture basse couche mais permettant une détection jusqu'à 170 NM sur l'Atlantique. L'implantation durerait entre 3 à 5 ans selon

les délais d'acquisition du terrain et la nature du génie civil. Le coût sur 20 ans est comparable à l'exploitation des balises WAM,

- **une solution ADS-B** consistant à installer une balise sur le toit de la vigie est moins coûteuse mais ne permet pas la détection de l'aviation légère. La mise en œuvre est plus rapide sous réserve que le projet ADS-B métropole ait validé le CONOPS applicable à Nantes. Le coût est 10 fois moins élevé que les 2 premières solutions.

La DSNA doit décider quel système sera mis en place en tenant compte des coûts, performances et délais pour une planification dès 2020.

L'amélioration des chambres au pied de la vigie sera finalisée ce semestre.

BREST : une salle de repos sera réalisée au 1^{er} semestre 2019.

Le projet de rénovation de la vigie sera inscrit au PTA 2020.

Le service logistique se déplacera en avril pour réparer la fuite d'eau à la vigie et demandera l'intervention du SNIA si besoin.

NOUVEAU TOUR DE SERVICE À NANTES

La note a été validée et sera mise en œuvre le 1^{er} avril. Le mécanisme temporaire de recyclage dirigé des détachés a été abandonné.

EXPÉRIMENTATION À CAEN

La mise en place expérimentale d'une vacation de recouvrement les jeudi, vendredi et samedi du 4 avril au 27 octobre a été adoptée pour faire face à l'augmentation significative du trafic. Cette vacation est modulable ou annulable dans certaines conditions.

Le SNNA FO a demandé à cette occasion la révision du BO à 8.

Votes : Pour : SNNA –FO, SNCTA / Contre : USAC-CGT / Abstention : SPAC-CFDT, UNSA



QUESTIONS DIVERSES

SAINT-NAZAIRE : les travaux d'aménagement du pupitre à la vigie sont programmés en avril.

Un devis est prévu début avril pour l'installation d'une douche.

QUIMPER : les indisponibilités de l'ILS sont le fait de l'exploitant qui ne réclame pas d'intervention systématique de la société de maintenance EOLAN.

L'arrêt de la balise RQ est attendu dans les 6 mois, suivant une recommandation DO désignant les procédures NDB sans FAF peu sûres.

Concernant **la ligne Quimper-Orly**, un arrêté imposant des OSP a été publié. Le cahier des charges prévoit 3 allers et retours par jour en semaine, un le samedi et 2 le dimanche à compter du 27 octobre 2019. La région Bretagne doit publier son appel d'offre d'ici la fin mars.

CAEN : Deauville pourra assurer les ouvertures de son approche aux horaires prévus à la fin de cette année.

Une procédure RNAV utilisable en l'absence du service d'approche est à l'étude. L'échéance n'est pas connue.

DEAUVILLE : l'intégration du radar de Jersey sera possible le 1er semestre 2020.

Le SNA n'a pas de solution à apporter concernant le problème de non réception des FPL des arrivées IFR sur leurs terrains satellites.

NANTES : un chef de projet a été désigné pour implanter une caméra supplémentaire sur le parking principal. Le CODIR va vérifier la possibilité réglementaire pour le service Énergie Climatisation d'être en horaires programmés et se rapprochera des agents pour consultation.

BREST : il n'y aura pas d'Evasan sur Brest durant les pauses programmées du contrôleur devant assurer seul la permanence de nuit. Le RPO déroutera l'avion sur un autre terrain.

L'écran 30" devant être implanté ne peut l'être dans le sens vertical selon le SNA (ça semble être le cas à Marseille). Pas de réponse pour l'instant.

L'installation de COSNET est soumise à validation de la DO. D'autres terrains (Lille et Clermont) sont jugés prioritaires.

La solution envisagée pour éliminer les moucherons à la vigie est l'application d'un produit en l'absence des contrôleurs (fermeture de la vigie).

La demande de l'abaissement de la norme de séparation radar à 5 NM est jugée pertinente mais non prioritaire. La possibilité d'une étude de sécurité sur une semaine n'existe pas.

L'évolution de la procédure RNAV 07 sera étudiée par la DO.

L'installation d'un VOR DME à Brest n'est pas prévue dans un avenir proche.

Le véhicule ILS sera garé dans le bâtiment des moyens généraux au nord.

Le manque de créneaux proposés par le médecin à normes a été signalé à l'échelon national. En attendant la résolution de ce problème, il a été décidé localement d'anticiper les rappels de renouvellement par mail automatique 3 mois avant l'échéance.

Vos représentants SNNA-FO :

Maëla LE SAEC (LFRB) - Gilles GUILLIEN (LFRS)

Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ? REJOIGNEZ FO ! <https://fodgac.fr/adherez-a-fo/>

